

de Livres impies, avant qu'il ne vit le jour de l'impression. Dans un Libelle abominable, imprimé en 1728, on fait dire à Freret, qui est un des interlocuteurs, les mêmes choses qu'il étale dans l'*Examen critique*.

Freret a écrit cet Ouvrage du même stile, que ses Dissertations Académiques. Il y affecte beaucoup de modération, & y répand une érudition qui va à persuader, qu'il a tout vû, tout approfondi. C'est un labyrinthe de faits, vrais, faux, douteux; de conséquences légitimes, fausses, hasardées; qui séduit, à moins qu'on ne soit très-instruit. Mr. Bergier entreprend la Réfutation de cet Ouvrage, sous le titre de *Certitude des preuves du Christianisme*. Il dévoile la passion & la mauvaise foi de l'Auteur, que le masque de la modération pouvoit déguiser; & s'en s'étonner de ce groupe énorme de raisonnemens spécieux, il les attaque en détail selon l'avis d'Horace, fait voir l'illusion de chacun en particulier, & renverse ainsi l'édifice entier.

Caudaque pilos ut equina

*Paulatim vello : demo unum, demo etiam unum;
Dùm cadat elisus ratione rventis acervi.*

On trouve d'abord l'érudition de Freret en défaut sur un grand nombre de pièces, que ce Savant rejette sans en donner de raison, contre le sentiment des meilleurs Critiques. Telles sont la seconde Lettre de S. Clément; les Lettres de S. Ignace; le célèbre passage de Flave Joseph, au sujet duquel Mr. Freret prend véritablement le ton de pédant, accusant les meilleurs Ecrivains de n'avoir pas *une légère teinture de critique*. Mr. Freret regarde comme assurément supposés